

## Les dimensions économiques de l'aménagement touristique

Paul Bodson et Jean Stafford

Volume 2, numéro 3, octobre 1983

Les multiples facettes de l'aménagement touristique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080827ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080827ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bodson, P. & Stafford, J. (1983). Les dimensions économiques de l'aménagement touristique. *Téoros*, 2(3), 20–23. <https://doi.org/10.7202/1080827ar>

# Les dimensions économiques de l'aménagement touristique

Par Paul Bodson et Jean Stafford

La place réservée au tourisme dans l'organisation et l'aménagement d'une région résulte d'un jugement de valeur porté sur la capacité de cette activité de contribuer au développement et à l'intégration de la région. Ce jugement s'articule sur les caractéristiques spécifiques de l'activité de tourisme, sur ses interactions avec les autres activités économiques, sur ses retombées au niveau du bien-être et du mode de vie des populations locales.

Ce texte se propose, à partir des composantes constitutives de l'activité de tourisme, de dégager la nécessité d'un aménagement régional raisonné et de définir les orientations majeures qui en résultent. L'analyse économique du tourisme, au niveau régional, doit tenir compte:

- de la lutte pour l'espace qu'implique la fonction touristique;
- du personnel utilisé dans l'industrie touristique;
- de l'effet multiplicateur du tourisme;
- de la saisonnalité;
- et, enfin, de la place du tourisme dans l'ensemble des activités économiques de la région considérée.

## Le tourisme dans la lutte pour l'espace régional

Le tourisme régional attire sur un temps relativement court des populations, extérieures à la région, intéressées à tirer un plaisir individuel des atouts de la région.

Les activités rattachées au tourisme sont diverses. Elles peuvent relever du contexte géographique (paysage, climat...), des activités greffées sur le contexte géographique (par exemple, les activités sportives issues de la présence d'un lac, d'une rivière ou d'un terrain accidenté), de l'insertion humaine dans le cadre géographique (urbanisation plus ou moins typique; repère historique) et du contexte culturel. Quelles qu'elles soient, ces différentes activités présentent un caractère commun: celui de toucher un aspect relevant du plaisir personnel de la personne pratiquant cette activité. Une conséquence immédiate en découle pour l'aménagement

d'une région. Si l'aménagement d'une région privilégie le tourisme, il s'agira d'en promouvoir la qualité. Cette qualité est menacée à deux niveaux. Lorsqu'une région dispose d'atouts touristiques spécifiques, il se développera un certain nombre d'initiatives individuelles structurées par la recherche du profit. Ces initiatives tirent avantage des attraits de la région mais négligent en même temps les répercussions provoquées sur l'environnement. Il n'est pas garanti, non plus, que les initiatives individuelles n'orientent les activités touristiques dans une optique de consommation uniformisante, détériorant ainsi les potentialités initiales. A un second niveau, les attraits touristiques d'une région peuvent être dégradés par les autres activités économiques. Ce genre de conflit ne trouve généralement pas une solution spontanée.

D'autres conflits peuvent aussi survenir; la fonction récréative, qui se rapporte à l'utilisation par des régionaux des sites, peut par exemple entrer en concurrence avec la fonction touristique, qui désigne l'utilisation de ces mêmes sites par des non-régionaux.<sup>(1)</sup>

La lutte pour l'espace régional que se livrent la fonction touristique et les autres fonctions implique des retombées négatives. L'opposition entre la fonction touristique et la fonction récréative peut freiner le développement du tourisme régional; de la même façon, l'opposition latente entre la fonction touristique et la protection de l'environnement<sup>(2)</sup> peut entraîner, à long terme, des coûts très élevés. Enfin, le conflit entre la fonction touristique et la fonction industrielle peut dégrader jusqu'à le rendre inutilisable, le potentiel touristique d'une région.

L'étude des dimensions économiques de l'aménagement touristique devra dès lors proposer une certaine équilibrage des diverses fonctions. Il faudra développer une rationalisation des activités économiques respectant l'importance accordée à chaque activité et ménageant des solutions les moins conflictuelles possibles.

## Le personnel utilisé dans les activités touristiques

Les activités touristiques valorisent les avantages naturels ou acquis par l'implantation humaine en y associant une main d'oeuvre et une infrastructure d'équipement. L'infrastructure d'équipement est indispensable sous peine de maintenir stagnantes les potentialités de la région. Par contre, l'équipement à lui seul, est incapable de valoriser le potentiel touristique d'une région. Le tourisme est une activité tertiaire à utilisation élevée de personnel. Par le fait même que les activités touristiques touchent un noyau où la qualité du plaisir est essentielle, les compétences professionnelles et humaines du personnel oeuvrant dans les activités touristiques prennent une grande importance. A ce niveau aussi, une attention particulière des personnes responsables de l'aménagement régional s'impose. Il existe des modes d'implantation touristique généralement à dimension industrielle, où les ressources régionales de main-d'oeuvre peuvent être sous-utilisées. On confinera, par exemple, cette main-d'oeuvre dans des rôles subalternes d'exécution, tandis que leur échappera l'organisation interne de l'activité touristique. Ce faisant, on finit par ignorer l'apport original au tourisme que comporte l'insertion d'une population dans une région.

## L'effet multiplicateur du tourisme au niveau régional

En étant orienté vers des services offerts à des personnes venues de l'extérieur, l'activité touristique se définit comme une activité essentiellement exportatrice. Comme toute activité exportatrice, elle génère un certain revenu dans la région, lequel à son tour, génère des dépenses et des activités sources de revenu. Il est donc possible, du moins théoriquement, d'admettre un effet multiplicateur de cette activité sur la région<sup>(3)</sup>. En fait, l'information en termes de revenus et de dépenses de consommation, est souvent lacunaire au niveau régional. Par contre, il est possible d'en établir un certain substitut en termes d'emploi. Étant donné l'emploi existant dans les activités d'exportation, dans le cas présent les activités touristiques, on se demande quel emploi total



est généré dans la région. Le surplus d'emploi, par rapport aux activités spécifiquement exportatrices, est dû aux activités requises par les activités exportatrices et par les services à la population.

Il existe plusieurs procédures pour apprécier le multiplicateur d'emploi touristique.

Selon Pierre Defert<sup>(4)</sup> l'approximation du nombre d'emplois (directs et indirects) induits par le tourisme, au niveau régional, peut être faite de deux manières.

1. par la proportionalité régionale à l'aide de la formule:

$$E_t = \frac{E \times P_t}{P_r}$$

$E_t$  = le nombre d'emplois induits par le tourisme;

$E$  = le nombre d'emplois total de la région;

$P_r$  = le produit régional total en termes de valeur ajoutée, issu de l'ensemble des activités économiques;

$P_t$  = le produit touristique.

2. Par la proportionalité par branche; celle-ci est établie en fonction de la totalité des emplois touristiques induits dans chacune des branches de la comptabilité régionale:

$$E_t = \sum_{i=1}^N E_{it}$$

où  $E_{it}$  désigne le nombre d'emplois induits par le tourisme (t) dans la branche (i).

$E_{it}$  est approximé par l'expression;

$$E_{it} = \frac{E_i \times P_i}{T}$$

dans laquelle  $P_i$  désigne le produit de la branche  $i$  et  $T$  la valeur ajoutée du tourisme.

Il est possible d'adapter cette seconde méthode pour tenir compte du caractère saisonnier des activités touristiques<sup>(5)</sup>.

Le multiplicateur d'emploi, en tant que substitut du multiplicateur de revenu, est critiquable du fait que l'emploi est toujours associé à un capital. Par contre, dans le cas du tourisme, la critique est moins déterminante en raison de l'importance en qualité et en quantité que prend le personnel.

Dans le cas du tourisme peut-on s'attendre à un effet multiplicateur important? A priori, l'effet multiplicateur semble insensible au type d'activité exportatrice. Par contre, la réalité semble beaucoup plus complexe. Très souvent, l'activité touristique implique une main-d'oeuvre qui aurait été contrainte d'émigrer en l'absence de cette activité. En ce sens, l'activité touristique contribue indubitablement à stabiliser la population. L'effet multiplicateur semble donc réel et effectif.

Par contre, l'activité touristique est le plus généralement saisonnière. Si les variations saisonnières sont trop marquées, il en résultera une fuite de population. Il n'est même pas exclu que la main-d'oeuvre saisonnière vienne de l'extérieur. A ce moment, l'effet multiplicateur est neutralisé. On voit à ce niveau l'importance d'une planification régionale du tourisme. Si les activités touristiques n'arrivent pas à se diversifier pour atténuer les mouvements saisonniers, si les activités de support s'implantent systématiquement en dehors de la région, l'effet multiplicateur risque de disparaître et les bénéfices du tourisme régional risquent d'échapper aux populations locales.

L'effet multiplicateur est aussi relié, à la capacité de développer le secteur tertiaire<sup>(6)</sup>; selon Mario Polèse de l'I.N.R.S.: "Le rôle moteur des activités tertiaires ne paraît nulle part plus évident que dans le domaine de l'économie urbaine et régionale"<sup>(7)</sup>. Le même auteur définit comme étant "motrice": "Toute activité tertiaire qui s'exporte ou qui contribue à la capacité actuelle et future de production"<sup>(8)</sup>. Le développement touristique peut être soit la cause, soit l'effet de l'accroissement du tertiaire; les deux éléments sont fortement corrélés au niveau régional.

Il existe une véritable hiérarchie du secteur tertiaire; le schéma I, ci-dessous, illustre bien ce phénomène:

On voit qu'à un haut niveau de développement touristique correspond un niveau élevé de tertiarisation des activités économiques.

Pierre Defert a formulé ce qu'il appelle "le quotient touristique d'activité tertiaire"<sup>(9)</sup>. Le QTAT correspond au rapport du nombre d'activités économiques sous influence directe du tourisme régional à la population normale; il s'écrit:

$$QTAT = \frac{P}{NET}$$

Selon lui: "Ce taux agit comme un révélateur, car il explique que certains commerces se maintiennent dans une position marginale grâce à l'appoint saisonnier du tourisme et disparaîtraient autrement. Si l'on renforce leur position en développant le tourisme, leur position se consolidera très vite et ils feront très volontiers les efforts d'auto-financement nécessaires"<sup>(10)</sup>.

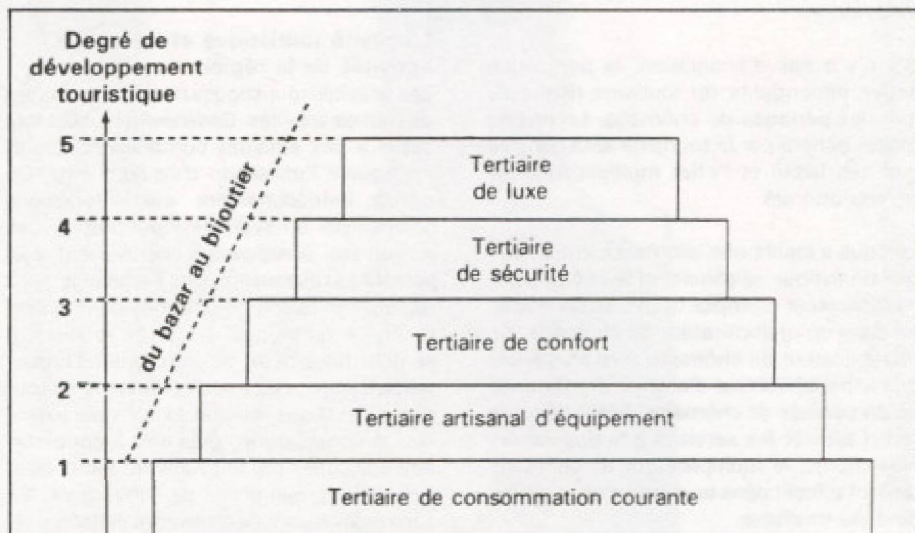
Dans l'ensemble, plus le tertiaire est élevé et hiérarchisé, plus la fonction touristique est intégrée à la région et plus le multiplicateur est élevé.

L'estimation des effets économiques du tourisme doit aussi prendre en considération d'autres éléments. Il est fréquent par exemple que les activités de support requises au bon déroulement du tourisme (la fabrication de matériel est un cas typique) se situe à l'extérieur de la région. Cette situation ralentit en pratique l'effet multiplicateur.

#### Le tourisme: une activité saisonnière

Le tourisme en général est très dépendant de la saisonnalité; si on considère le tableau I, on voit combien le tourisme au Canada est tributaire des saisons.

Schéma I



Tiré de: DEFERT, P., "Le tourisme facteur de valorisation régionale", in *Recherche Sociale*, no 3, Paris, janvier 1966, p. 21.



**Tableau I:**  
**Comparaison des coefficients saisonniers de six provinces canadiennes à partir des entrées des voyageurs non résidents des années 1977-1981**

Provinces	Coefficients saisonniers selon les trimestres			
	1	2	3	4
Nouvelle Ecosse	17	93	343	48
Nouveau Brunswick	72	103	146	84
Québec	64	101	156	78
Ontario	67	116	178	76
Manitoba	67	150	220	81
Alberta	36	194	247	61

Sources: Calculs sommaires des auteurs d'après les données de Statistiques Canada.

Au niveau régional, cette dépendance vis-à-vis des contraintes climatiques est encore plus importante; l'aménagement des stations de ski, par exemple, doit tenir compte de facteurs physiques très particuliers<sup>(11)</sup>.

Les implications des variations saisonnières sont multiples. La période de gain étant relativement limitée, les prix des activités touristiques risquent d'être majorés. Cette réaction est le reflet du jeu du marché. Il faut néanmoins souligner le caractère aveugle de ce mécanisme et la possibilité de débloquer cette situation de rareté de revenu par le développement d'activités complémentaires susceptibles d'atténuer l'impact saisonnier.<sup>(12)</sup>

Confrontées aux variations saisonnières, les populations plus ou moins directement liées à l'activité touristique vont réagir de façons diverses. La manière extrême de réagir est de refuser le contre-coup des changements saisonniers en émigrant. Il y a dans ce cas dépérissement progressif de la région. Le phénomène sera d'autant plus accentué que la population émigrante est généralement la population jeune, c'est-à-dire la population la plus propice à une activité innovatrice.

S'il n'y a pas d'émigration, la population active dépendante du tourisme risque de longues périodes de chômage. Le revenu global généré par le tourisme sera dans ce cas très faible et l'effet multiplicateur de revenu atténué.

Lorsque s'établit une alternance entre l'emploi touristique saisonnier et le chômage, le multiplicateur d'emploi trouve sa contrepartie dans un multiplicateur de chômage. Ce multiplicateur de chômage sera plus faible que le multiplicateur d'emploi, étant donné qu'en période de chômage, il faut de toute façon assurer les services à la population. Néanmoins, le multiplicateur de chômage devient effectif dans tous les emplois dépendant du tourisme.

La solution à ce type de problème réside dans une planification des activités touristiques. Il importe de créer des activités com-



**Le tourisme: une activité saisonnière...** L'aménagement des stations de ski doit tenir compte de facteurs physiques très particuliers.

plémentaires, aptes à atténuer les reflux saisonniers, sous peine de provoquer un chômage endémique, et un niveau de revenu générateur de stagnation et d'appauvrissement de la région.

#### **L'activité touristique et les autres activités de la région**

Les activités touristiques ne sont pas isolées des autres activités. Généralement, elles font appel à des activités complémentaires et impliquent l'utilisation d'équipements. On pense immédiatement aux interactions décrites par un système input-output. Cet instrument échappera généralement aux personnes responsables de l'aménagement régional en raison des lacunes dans l'information économique. De toute manière, il semble hasardeux de surévaluer l'importance des liens intersectoriels issus du tourisme. Certaines activités locales, par exemple la construction, peuvent, à coup sûr, être sollicitées par le tourisme. Par contre, dès qu'un projet prend de l'envergure, les soumissions vont partiellement échapper au réseau strictement régional. Il en est de même de l'équipement. Un équipement relativement spécialisé sera généralement fabriqué à l'extérieur de la région. L'interdé-

pendance sectorielle sera dès lors très faible. Il dépend néanmoins des autorités régionales de valoriser les atouts régionaux pour retenir au maximum dans la région les activités complémentaires au tourisme. Soulignons enfin, qu'en dépit de liens intersectoriels relativement faibles, l'essor d'une activité touristique dans une région demeure bénéfique par ses retombées en termes de revenus et de taxes. Il revient dès lors aux autorités régionales d'en promouvoir le développement.

L'activité touristique risque aussi d'entrer en conflit avec d'autres activités économiques. L'activité touristique de qualité exige généralement un niveau élevé de respect de l'environnement que supporte difficilement le développement des activités industrielles. Spontanément, le conflit se résout par un rapport de forces. S'il est possible, et c'est généralement le cas, de trouver une autre solution, elle résultera d'une harmonisation planifiée.

Face aux autres activités économiques régionales, l'aménagement touristique suppose dès lors une série de choix souvent difficiles. La première étape dans cette démarche consiste à cerner le caractère attractif de la région ou plus spécifiquement d'un certain nombre de sites de cette même région à partir des flux touristiques. Les modèles de "gravitation-inertie" permettent (même s'ils ont des limites importantes) de se faire une certaine idée de la vocation touristique d'une région ou d'un site. Dans une forme générale et simplifiée les principaux



L'activité touristique risque aussi d'entrer en conflit avec d'autres activités économiques...



modèles de gravitation-inertie sont formulés de la façon suivante:

$$N_{ij} = b_1 \frac{P_i b_2}{T_{ij} b_3}; \text{ où}$$

$N_{ij}$  = le nombre de nuitées dans la zone "j" pour un type d'hébergement donné concernant des visiteurs en provenance de la zone émettrice i;

$P_i$  = la population de la zone émettrice i;

$T_{ij}$  = la distance entre la zone i et la zone j;

$b_1, b_2, b_3$  = les paramètres estimés à partir des données;  $b_3$  traduit la friction spatiale; plus la valeur de  $b_3$  est élevée, plus l'effet négatif de la distance est grand<sup>(13)</sup>

La deuxième étape cherche à éclairer les choix à faire entre plusieurs types d'activités économiques (touristiques et non-touristiques). La programmation linéaire appliquée au tourisme peut contribuer à donner une image globale des coûts selon que l'on adopte telle ou telle activité ou l'une ou l'autre forme d'hébergement ou l'un ou l'autre type d'équipement; la méthode permet de tenir compte des interactions entre un certain nombre de variables et de simuler des situations hypothétiques, de manière à choisir la solution la plus avantageuse<sup>(14)</sup>.

La troisième étape consiste à établir le mieux possible les bénéfices et les coûts qu'entraînent un projet d'aménagement touristique; il s'agit, en quelque sorte, d'établir la rentabilité économique et sociale de ce projet touristique au plan régional. Les études de rentabilité économique font appel, le plus souvent, au calcul d'actualisation; celui-ci "nous permet de pondérer la valeur de flux monétaires en fonction de l'année où ils apparaissent, donc d'apprécier de façon plus précise la valeur actuelle des flux de coûts et de recettes apparaissant sur une longue période"<sup>(15)</sup>

L'analyse avantages-coûts tentera d'élargir l'évaluation qu'elle propose aux éléments du projet étudié qui ne sont pas strictement monétaires; elle donnera une image plus globale, plus large de la situation car: "Elle se place du point de vue de la collectivité (locale, provinciale, nationale) pour estimer les coûts et les avantages d'un projet"<sup>(16)</sup>. Des travaux ont déjà été entrepris selon cette approche dans le domaine du tourisme régional<sup>(17)</sup>.

La quatrième et dernière étape consiste à élaborer des prévisions (en incluant les études déjà réalisées); elle constitue l'achèvement des recherches des différents impacts d'un projet touristique dans une région donnée<sup>(18)</sup>. Chacune de ces étapes va servir à accroître les connaissances sur l'environnement régional et favoriser une meilleure prise de décision.

## Conclusion

L'étude des dimensions économiques de l'aménagement régional suppose une prise de conscience de l'aspect conflictuel lié à la lutte pour l'espace entre résidents/non-résidents d'une part, entre exploitants/non-exploitants d'autre part; il y aura toujours une tension entre les intérêts visant l'exploitation des ressources et les intérêts pour la préservation des mêmes ressources. L'aménagement touristique devra maintenir un certain équilibre dans ce champ clos.

L'aménagement touristique doit veiller à l'insertion des collectivités locales aux projets touristiques; la main-d'oeuvre issue du milieu va permettre une mise en valeur de la région sur divers plans:

- grâce à ses connaissances des différents environnements (sites naturels, patrimoine, cuisine, etc...)
- par une meilleure utilisation des ressources humaines;
- enfin en donnant "une couleur locale" à l'hospitalité régionale.

Le développement touristique passe par le développement du secteur tertiaire. Le tourisme peut, à certaines conditions, devenir "une activité motrice" participant à une croissance régionale harmonieuse.

Le tourisme en général et le tourisme régional en particulier sont fortement marqués par la saisonnalité. Le maintien des personnes sur place et la rentabilisation des équipements supposent que les revenus du tourisme atteignent un certain "seuil critique". Les problèmes inhérents à la saisonnalité ne seront réglés que dans le long terme.

Par rapport à l'ensemble des activités économiques régionales, l'industrie touristique va occuper une place à part. Son développement incontrôlé risque de conduire à une dévalorisation du potentiel touristique d'une région, à une sous-utilisation qualitative et quantitative de la main d'oeuvre, à un chômage saisonnier endémique, de même qu'à une fuite importante de revenus dont pourrait profiter la région.

Par contre, l'aménagement rationnel et harmonieux du tourisme peut être un facteur de progrès au niveau régional en permettant, par la prise de conscience de l'environnement naturel, une exploitation plus humaine et, dès lors plus efficace, des atouts de la région. Ce type d'aménagement pourrait aussi avoir un effet d'entraînement sur la façon de percevoir et d'orienter l'ensemble du développement régional. †

## Références

1. MESPLIER, J., *L'aménagement touristique: difficultés de définition ou différence de conception?*, in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, no 1, Paris, 1980; voir aussi: LOUKISSAS, P.J., *The Impact of Tourism on Regional Development*, thèse de doctorat non publiée, Cornell University, the Faculty of the Graduate School, January 1977.
2. Voir: *L'impact du tourisme sur l'environnement*, O.C.D.E., Paris, 1980; voir aussi: COHEN, E., *The Impact of Tourism on the physical environment in Annals of Tourism Research*, April-June 1978, pp. 215-237.
3. Voir au sujet du multiplicateur régional (un classique du genre): ISARD, W., *Méthodes d'analyse régionale*, Dunod, Paris, 1978, pp. 89-110; pour le multiplicateur touristique: BARETJE, R., DEFERT, P., *Aspects économiques du tourisme*, Berger-Levrault, Paris, 1972, pp. 213-222.
4. DEFERT, P., *Le tourisme: réflexion et mise en oeuvre*, in *Recherche sociale*, no 48, Paris, déc. 1973, chapitre IX.
5. DEFERT, P., *Le tourisme: réflexions et mise en oeuvre*, op. cit., p. 72.
6. A ce sujet voir: COSSETTE, A., *La tertiarisation de l'économie québécoise*, Gaétan Morin Editeur, Chicoutimi, 1982.
7. POLESE, M., *Le secteur tertiaire et le développement économique régional: vers un modèle opérationnel des activités motrices*, in *Actualité Économique*, vol. 50, no 4, Montréal, 1974, p. 476.
8. Ibid, p. 479.
9. DEFERT, P., *Le tourisme facteur de valorisation régionale* in *Recherche Sociale*, no 3, Paris, janvier 1966, p. 18.
10. Ibid, p. 18.
11. Voir, à titre d'exemple: PARENT, M., *Marketing Research Techniques Applied to Tourism Planning and Development: an Example of Regression Techniques and Ski Industry Analysis*, in *Seminar on Travel and Tourism*, E.S.O.M.A.R., Stresa, 19th-22nd october 1977; voir aussi: NADEAU, R., RICHARD, M., TREMBLAY, N., VIENS, R., *Les journées d'information sur le tourisme hivernal au Québec*, Publications de l'A.T.T., no 10, Montréal, décembre 1978.
12. Voir le modèle d'étalement des vacances de: LESAGE, J.L., MOSSE, E., *Changer les vacances: rapport sur l'aménagement des temps de loisir*, La Documentation Française, Paris, 1979.
13. RASSI, F., *Retombées socio-économiques d'un développement touristique*, M.L.C.P., Service de la recherche, Série méthodologique, vol IV, Québec, 1975, pp. 162-166; voir aussi: YOKENO, N., *La localisation de l'industrie touristique: application de l'analyse de Thunen-Weber*, Cahiers du tourisme, Centre d'études du tourisme, Série C, no 9, Aix-en-Provence, février 1968; pour un résumé des différents modèles voir: VANHOVE, N., *Forecasting in Tourism*, in *Revue de tourisme*, no 3, Berne, 1980.
14. Voir AUGER, J., *La programmation linéaire: une application dans le domaine de la récréation et du plein-air*, M.L.C.P., Rapport technique no 1, Québec, janvier 1973; pour une application au domaine du tourisme: AVOSSA, R., *Impact économique du tourisme dans les Chics-Chocs, Gaspésie*, M.L.C.P., Service de la recherche, Québec, mars 1973.
15. BRIDIER, M., MICHAILOF, S., *Guide pratique d'analyse de projet*, Economica, Paris, 1980, p. 28; voir aussi: *Calcul économique et planification*, La Documentation Française, Paris, 1973.
16. CRENER, M., DOUTRIAUX, J., *Principes d'économie managériale*, Gaétan Morin Ed., Chicoutimi, 1980, p. 341; voir aussi: FROST, J., *L'analyse coûts-avantages*, O.C.D.E., Paris, 1977.
17. Voir à titre d'exemple: *The Economic Impact of Tourism Development Proposals in Niagara-on-the-Lake*, Proctor Redfern Limited, Toronto, 1980.
18. Voir: BARON, V., *Forecasting Tourism - Theory and Practice* The Travel Research Association, University of Utah, octobre 1979; pour des applications pratiques voir: *Halifax Citadel National Historic Park. Forecast for Use: 1978-1995*, Parks Canada, Ottawa, 1977; et: KARASEK, M., *A Forecasting Model of Ontario Tourism*, IIInd Canadian Congress on Leisure Research, Toronto, 1978.